

Référence : IB02

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir une compréhension générale de la réglementation acoustique
- Assimiler les bonnes pratiques acoustiques dans le bâtiment

CONTENU

PARTIE 1 : RÉGLEMENTATION ACOUSTIQUE DANS LE BÂTIMENT

- Rappel des notations acoustiques et des réglementations existantes
- Point sur les certifications environnementales (NF Habitat, BREEAM, ...)

PARTIE 2 : MISSIONS NÉCESSAIRES POUR RÉPONDRE À LA RÉGLEMENTATION

- Dans quels cas est-il nécessaire de réaliser un diagnostic acoustique ?
- Études acoustiques et leurs intérêts
- Mission de suivi de chantier, mission de mesures acoustiques, prix des différentes prestations

PARTIE 3 : BONNES PRATIQUES ACOUSTIQUES

- Dans le bâtiment
- Dans l'environnement (impact des équipements techniques, ...)

PARTIE 4 : EN PRATIQUE

- Présentation du matériel de mesure
- Réalisation d'un test acoustique entre salles

Ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux et les attentes des stagiaires.

PUBLIC VISÉ

Architectes, Personnel de bureau d'études, acteurs de l'immobilier

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est exigé, mais il est recommandé de posséder des connaissances initiales en techniques du bâtiment.

TARIF

Inter-entreprise : 450 €
Intra-entreprise : selon demande

DURÉE

½ jour (4 heures)

FORMAT

Présentiel ou distanciel

Référence : IB02

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques : Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques basés sur des cas réels, retours d'expériences, échanges et questions-réponses.

Moyens matériels : Vidéo-projection sur grand écran, paperboard, outil de visio-conférence si formation à distance, support de formation remis à chaque participant, locaux fonctionnels et espace de pauses.

Moyens humains : Formateur expert d'un domaine, doté d'une expérience professionnelle significative.

MODALITÉS PRATIQUES

Un **dispositif d'émargement** est adressé aux stagiaires à chaque demi-journée de formation réalisée.

Un **questionnaire** est envoyé aux stagiaires avant la formation afin de recueillir leurs attentes.

En fin de formation, un **questionnaire de satisfaction** est à compléter par les stagiaires.

Dans le cas d'une formation dispensée sur une journée complète en dehors des locaux d'un client, la **restauration du midi est prise en charge** par nos soins.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tout au long de la formation : Le formateur suit l'évolution des acquis des stagiaires à travers différents outils d'évaluation tels que des QCM, des mises en situation ou des travaux pratiques.

Avant et après la formation : Les stagiaires remplissent un test de positionnement avant la formation puis après la formation, afin de mesurer l'évolution des compétences acquises.

ACCESSIBILITÉ

Nos formations **inter-entreprises** sont accessibles aux personnes en situation de handicap (nos locaux ainsi que les salles que nous louons sont accessibles aux PSH).

Concernant les formations **intra-entreprises** réalisées au sein de l'entreprise cliente, l'employeur se doit d'avoir un lieu adapté pour accueillir la formation de tout salarié en situation de handicap.

Consultez notre [politique Handicap](#) pour plus de détails.

CONTACT FORMATION

L'Académie GROUPE PROJEX
 formation@groupe-projex.fr

Jeanne LE VOUEDÉC
Responsable pédagogique
 0627556999
 j.levouedec@groupe-projex.fr

